

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

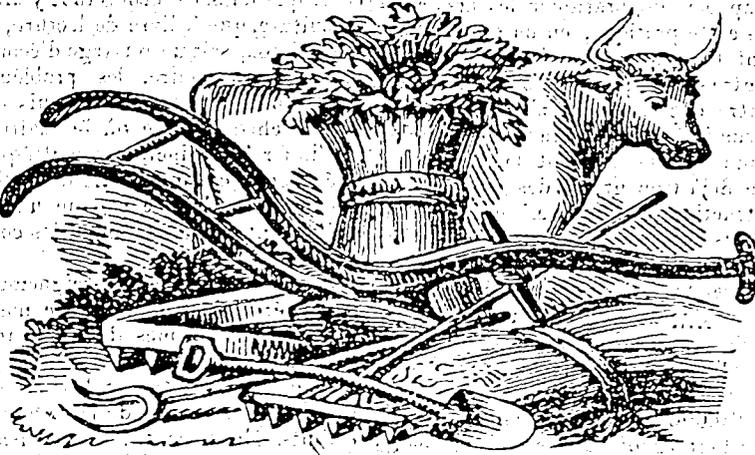
Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Empranons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Autres causes sur l'infériorité de la culture canadienne, défaut d'instruction agricole dans nos campagnes.

Revue de la Semaine : Adresse au Saint-Père par les députés catholiques à l'Assemblée Nationale de France à l'occasion des pèlerinages de Chartres et de Paray-le-Monial ; Réponse de Pie IX. — Persecution de la Prusse contre les catholiques. — Enquête sur l'affaire du Pacifique. — Convocation de notre Parlement Provincial.

Sujets divers : Convention Agricole. — Concours des terres les mieux tenues dans le comté de Témiscouata. — Lois sur l'inspection des grains et du beurre. — Elagage des arbres.

Petite chronique : Faux renseignements sur la circulation des journaux canadiens. — Machine à casser la pierre. — Chêne fer du Lac St. Jean. — Ce que peut produire un pois.

Recettes : Prunes épicées. — Corps étrangers dans les yeux. — Moyen simple et efficace pour enlever de l'œil des corps étrangers.

CAUSERIE AGRICOLE

AUTRES CAUSES SUR L'INFÉRIORITÉ DE LA CULTURE CANADIENNE.

(Suite)

Un éminent homme d'état, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique de la République française, M. Barthé, recevant, il y a quelques jours, une députation des représentants agriculteurs à l'Assemblée nationale, rappelait en termes éloquentes et parfaitement justifiés toute l'importance qu'il a toujours attachée à l'étude de l'économie rurale.

Dans ma longue carrière d'économiste et de professeur, n'ai-je dit en substance, j'ai toujours enseigné que l'étude des lois générales de l'économie agricole devrait entrer dans l'enseignement classique à tous les degrés ; et dans le cours d'économie politique professé par moi à la faculté de droit de Paris, j'ai toujours demandé à la science de l'économie ru-

rale des lumières d'une utilité certaine pour la science du droit."

" N'est-ce pas ici une confirmation complète de cette opinion depuis si longtemps soutenue par nous que la connaissance des lois essentielles de l'agriculture est nécessaire à toutes les branches d'études supérieures et spécialement à l'étude du droit aussi bien qu'à l'instruction élémentaire.

En outre, dans presque toutes les écoles rurales de la France, on récompense dignement les instituteurs qui accordent aux choses agricoles une attention spéciale. De célèbres institutions, à Paris même, introduisent peu à peu dans leur programme les études sur l'agriculture. C'est ainsi que l'institution de Sainte-Barbe, bien connue depuis longtemps par le nombre d'élèves distingués qu'elle a donnés aux grandes écoles de la Capitale de la France, organise pour la prochaine rentrée des classes une école spéciale et préparatoire à l'agriculture ; et ce qui est encore plus remarquable c'est que Sainte-Barbe est une institution libre, émanant de l'initiative privée.

Enfin les plus belles intelligences s'occupent actuellement de cette grave question de l'enseignement agricole non-seulement dans les écoles des campagnes, mais encore dans les grandes institutions des villes. Les conseillers généraux et les comices agricoles reprennent avec une nouvelle ardeur la croisade en faveur de cet enseignement, qu'ils ont commencé il y a quinze ans et que la guerre franco-prussienne seule a pu arrêter pendant quelques mois. Les représentants agriculteurs à l'Assemblée Nationale ont également pris une part active dans le mouvement. Ils se sont constitués en Société et dans le compte-rendu de l'une de leurs dernières assemblées, nous avons lu, avec satisfaction, une résolution par laquelle les représentants s'engagent à donner une impulsion nouvelle et énergique à l'enseignement élémentaire dans le sens des besoins des populations rurales.

Nous nous trouvons dans la Province de Québec, dans une position encore plus inférieure que n'est la France au